

MAIRIE DE SURY-ES-BOIS

18260 SURY-ES-BOIS

Tél : 02.48.73.75.28

Fax : 02.48.73.73.97

COMMUNIQUE DE PRESSE

Compte-rendu du Conseil Municipal du 18/11/16:

Le Conseil Municipal, réuni le vendredi 18 novembre 2016 sous la Présidence de Jean-Claude RIMBAULT, Maire, a étudié et arrêté les principales décisions ci-après :

- Rapport du bilan énergétique global de la Commune :

La Commune de SURY-ES-BOIS bénéficie des services du SDE en matière d'énergie dans le cadre du Conseil en Energie Partagé et dispose ainsi d'un service d'accompagnement dans sa politique énergétique, en particulier par rapport à la maîtrise de ses consommations d'énergie et eau.

Mme Stéphanie LEITE (SDE 18) présente au Conseil Municipal le bilan énergétique global de la Commune, première étape de la démarche, et répond aux nombreuses questions des membres du Conseil.

M. le Maire note l'intérêt de cette démarche et remercie Mme LEITE pour le travail réalisé et sa présentation.

- Point sur dossiers en cours :

** Assainissement collectif : opération curage lagunes / épandage des boues :*

M. le Maire fait un point sur cette opération difficile qui rencontre de nombreuses difficultés.

La fin des travaux est reportée à l'été 2017 et nécessite une demande de prolongation des arrêtés de subvention (Agence de l'Eau, Conseil Départemental).

• *Bar-restaurant multi-services Le Laurier :*

La rénovation complète de l'étage est terminée : les 7 chambres d'hôtel très vétustes ont fait place à un logement neuf type F4 de grande qualité qui devrait faciliter la recherche d'un repreneur.

L'actif et la reprise de droit au bail ont été réalisés auprès du Tribunal de Commerce et du liquidateur : **la Commune peut donc maintenant procéder à la recherche d'un repreneur.**

Une annonce paraîtra sur le site internet www.transcommerce.com

• *Aménagement quartier « Le Champ Laurent » :*

M. le Maire fait un point sur ce dossier et informe le Conseil Municipal de son rendez-vous le 23 novembre 2016 avec les services du Conseil Départemental afin de leur présenter ce dossier.

- Délibérations financières / modificatives :

M. le Maire présente au Conseil Municipal plusieurs délibérations financières (renouvellement de baux, indemnité de conseil au Trésorier, vote de subventions) et modificatives (affectation des emprunts).

Adoption à l'unanimité des membres présents.

- Recensement de la population :

M. le Maire rappelle que les futures opérations de recensement se dérouleront du 19 janvier au 18 février 2017 et qu'il y lieu de fixer les indemnités de l'agent recenseur Mme LECLERC Henriette.

M. le Maire propose de retenir les bases de 2012 actualisées.

Adoption à l'unanimité des membres présents.

- Fusion des Communautés de Communes - nom et siège de la future Communauté de Communes :

Faisant suite à la délibération n° 2016/021, après échanges, le Conseil Municipal délibère et propose :

- Nom : Communauté de Communes « Loire, Terre, Vignoble »

- Siège : Sancerre

Et souhaite que le siège actuel de la Communauté de Communes « Cœur du Pays-Fort » (ancienne antenne du Lycée Agricole de Bourges) accueille la FIC – Fabrique d'Initiatives Citoyennes – projet retenu dans le Département du Cher pour le territoire « Cœur du Pays-Fort » lors du Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté du 6 mars 2015.

Adoption à l'unanimité des membres présents.